



Rapport moral
et
rapport d'activité 2024

(Assemblée générale
du 24/04/2025)



Table des matières

1) Rapport moral 2024.....	3
2) Rapport d'activité 2024.....	4
La vie de l'association.....	4
<i>Dans les maisons : 28 290 personnes accueillies, 919 nuitées.....</i>	<i>4</i>
<i>Les bénévoles.....</i>	<i>5</i>
Un effectif en très légère augmentation.....	5
La formation et l'information des bénévoles.....	5
Les réunions de bénévoles.....	5
<i>Le poste salarié.....</i>	<i>6</i>
<i>La communication interne.....</i>	<i>6</i>
<i>La gouvernance.....</i>	<i>6</i>
<i>Le groupe « Penser et agir Brin de soleil ».....</i>	<i>7</i>
<i>La responsabilité sociale et environnementale des associations.....</i>	<i>7</i>
<i>Un signe de reconnaissance de la Fondation SNCF.....</i>	<i>7</i>
Les actions menées par Brin de soleil.....	8
<i>Les actions en faveur des proches de personnes détenues.....</i>	<i>8</i>
Le soutien des familles face à l'incarcération.....	8
L'information des personnes détenues au quartier arrivants des établissements pénitentiaires.....	8
Un relais d'information pour les proches de personnes détenues.....	8
<i>Un relais auprès des pouvoirs publics.....</i>	<i>9</i>
<i>Une coopération avec le SPIP et les deux établissements pénitentiaires.....</i>	<i>9</i>
<i>Une contribution à la prévention du suicide en détention.....</i>	<i>9</i>
<i>L'information et la sensibilisation du grand public.....</i>	<i>10</i>
3) Annexes.....	10
<i>Recrutement de bénévoles.....</i>	<i>10</i>
<i>Formations et conférences réalisées.....</i>	<i>12</i>
<i>La vie des des maisons de Brin de soleil.....</i>	<i>13</i>
La maison l'Arc-en-ciel.....	13
La maison Ti Tomm.....	16
La maison Luciole.....	18
<i>Contribution à la prévention du suicide en détention.....</i>	<i>20</i>
<i>Interventions extérieures.....</i>	<i>20</i>

1) Rapport moral 2024

Brin de soleil est une association de soutien des proches et familles des personnes incarcérées dans les centres pénitentiaires de Rennes (CPR) et de Rennes-Vezin (CPRV). Elle agit en faveur du maintien des liens familiaux et sociaux avec les personnes détenues, facteur de réinsertion et de prévention de la récidive.

Évoquer l'année 2024, c'est d'abord rendre hommage à Laurent Le Calvez qui nous a quittés brutalement au début du mois de janvier 2025. Depuis 3 ans il s'était beaucoup investi au sein de la maison l'Arc-en-ciel et plus largement dans la gouvernance de l'Association. Il a été moteur dans la mise en œuvre de la nouvelle organisation et son départ laisse un grand vide. Les bénévoles s'associent au chagrin de Yolande, son épouse, bénévole à la maison Luciole.

2024 a été en effet une année de grands changements sur le plan de la gouvernance associative :

- Fin 2023, le Président, Dominique Luzurier, mettait un terme à son mandat qu'il exerçait depuis plus de 5 ans.
- Le bureau a alors proposé d'instaurer une administration collégiale. Cela s'est traduit par une modification de nos statuts et du règlement intérieur. Ceux-ci ont été validés par une assemblée générale extraordinaire le 08/10/2024. Les statuts ont été votés par 45 membres sur 52 membres présents ou représentés. Le règlement intérieur a été voté par 47 membres sur 52 membres présents ou représentés.

Chaque maison a poursuivi son action avec engagement et volontarisme. Sur le plan matériel, des travaux ont permis d'améliorer significativement le confort des familles, des permissionnaires et aussi des bénévoles. Ces chantiers ont été réalisés par des bénévoles qui ont accueilli et encadré des jeunes gens condamnés à un travail d'intérêt général.

Sur le plan des actions transversales, les bénévoles en charge de la formation et du recrutement ont renforcé leur investissement pour pallier la vacance du poste salarié (rappelons que sa titulaire a quitté l'association à la mi-janvier 2024). Des membres du bureau ont également pris en charge les tâches administratives et de gestion incontournables.

Pour conclure rappelons ce que sont nos engagements et nos valeurs envers les familles :

- observer une neutralité et une parfaite discrétion,
- s'abstenir de tout jugement,
- assurer une qualité d'accueil et d'écoute qui permet aux familles de se sentir en confiance et de s'exprimer si elles le souhaitent,

Pour accompagner les bénévoles, les nouveaux et les plus anciens, chaque année, est programmée une formation à l'accueil et à l'écoute des familles de personnes détenues. Sont programmées également des séances d'analyse de pratiques qui permettent de développer les capacités des bénévoles à échanger, à se questionner, à réfléchir sur leurs pratiques de manière constructive. C'est un lieu de partage des expériences vécues, pour mieux comprendre les situations rencontrées, pour réfléchir ensemble aux positionnements et développer de nouvelles solutions.

Nous invitons le plus grand nombre de bénévoles à se saisir des moyens ainsi mis à leur disposition.

La force de l'association c'est votre engagement. Nous savons pouvoir compter sur vous.

2) Rapport d'activité 2024

L'activité de Brin de soleil s'exerce dans trois maisons : une maison d'hébergement, l'Arc-en-ciel, et deux maisons d'accueil avant parloir : Luciole à Rennes et Ti Tomm à Rennes-Vezin.

L'Arc-en-ciel
19 bénévoles fin 2024
Maison ouverte 7J/7
24h/24
 1 bénévole / perm.
 1 perm. de 4h le matin
 et de 15h la nuit
Engagement demandé à
chacun :
 4 perm. (matin ou nuit) / mois

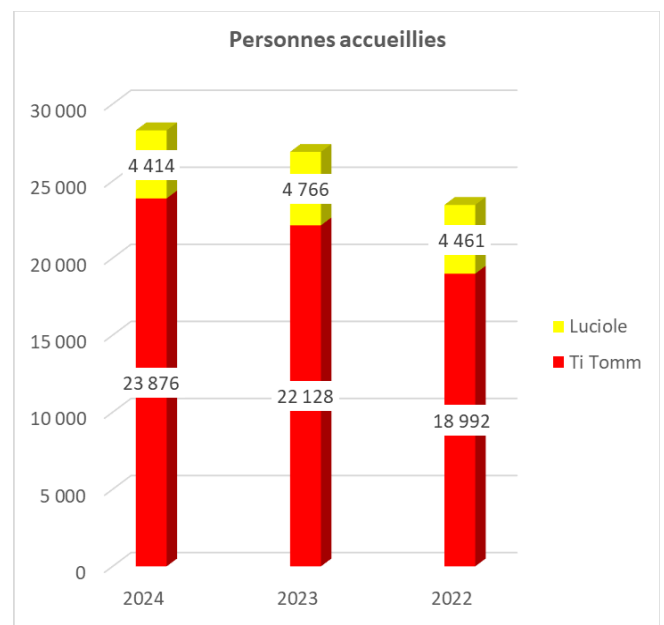
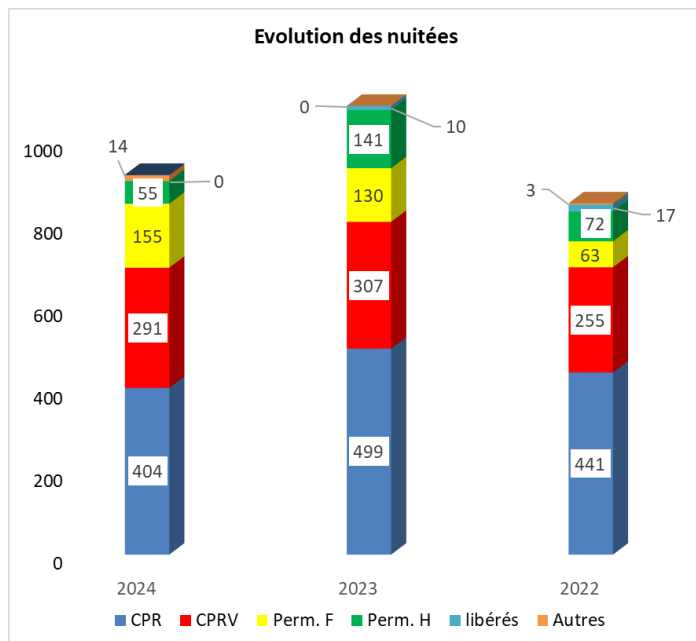
Luciole
34 bénévoles fin 2024
Maison ouverte 6J/7
de 8h15 à 17h
 1 ou 2 bénévoles / perm.
 2 perm. de 4h30 / jr
Engagement demandé à
chacun :
 5 perm. / 2 mois,
 et 4 dimanches / an

Ti Tomm
28 bénévoles fin 2024
Maison ouverte 5J/7
de 7h30 à 17 h
 1 ou 2 bénévoles / perm.
 3 perm. de 3h15 / jr
Engagement demandé à
chacun :
 4 perm. / mois
 4 dimanches / an

La vie de l'association

Dans les maisons : 28 290 personnes accueillies, 919 nuitées

On trouvera en annexe le détail de la vie des maisons et des actions menées pour mieux accompagner les familles et proches des personnes détenues.



à l'Arc-en-ciel les nuitées (nb de pers. x nb de nuits) ont diminué de 15,5 % après avoir connu une hausse importante en 2023 (+ 27,8 %).

À Luciole le nombre de personnes accueillies est en baisse de 7 %. A Ti Tomm il est en augmentation de 8 %.

Les bénévoles

Un effectif en très légère augmentation

A fin 2024, ce sont 81 bénévoles qui animent et font vivre l'association contre 79 fin 2023.

Depuis plusieurs années, on observe une érosion du nombre de bénévoles de Brin de soleil. Or, les bénévoles sont la force vive de l'association : tenue des permanences, logistique, groupes de travail, de réflexion et d'animation, instances de gouvernance. **La priorité doit rester au recrutement** en sachant s'adapter aux nouvelles attentes et à l'évolution de l'engagement bénévole d'aujourd'hui. Notre stratégie, nos procédures et le niveau de recrutement ont été sensiblement améliorés. *Une présentation détaillée figure en annexe.*

La formation et l'information des bénévoles

L'information et la formation des bénévoles : des éléments-clés du parcours d'accueil et d'intégration des accueillants. En effet, l'association considère que la mission d'accueil ne peut être correctement remplie que dans ces conditions. Ainsi nous veillons à ce que les bénévoles aient à leur disposition, dans les maisons mais aussi grâce à internet, la documentation dont ils ont besoin pour assurer leurs permanences.

Le **groupe formation** est composé de 5 membres issus de chaque maison. Il est en charge d'apprécier les besoins, de planifier les actions de formation et de les évaluer. En 2024, ce groupe a construit de nouveaux outils pour assurer le suivi des actions et s'assurer de leur adéquation de façon à mettre en place le plan de formation de l'année suivante. C'est ainsi qu'un questionnaire a été adressé fin 2023 afin de connaître les besoins des bénévoles et qu'une nouvelle grille d'évaluation a été réalisée.

A ceci se sont ajoutées les rencontres régionales des maisons d'accueil organisées par la FRAMAFAD GO ¹.

On trouvera en annexe le détail du programme.

Remerciements aux membres du groupe et à sa référente qui ont accompli l'ensemble des tâches nécessaires à l'élaboration et à la réalisation du plan. Elles ont compensé la vacance du poste de salarié qui était partie prenante de la mise en œuvre opérationnelle du plan.

Une documentation à disposition des accueillants dans les trois maisons

Dans chaque maison, les bénévoles peuvent trouver des informations relatives aux centres pénitentiaires de Rennes et de Rennes-Vezin, des revues documentées, des magazines ou encore une bibliothèque de livres et de films en lien avec notre action. Tous ces documents permettent aux accueillants de Brin de soleil de s'informer sur le milieu carcéral, sur la réalité des familles et proches de personnes détenues, sur leur rôle en tant qu'accueillants. Cela leur permet également de mieux répondre aux questions posées par les personnes accueillies.

Le site internet est un centre de ressources pour les bénévoles qui disposent d'un accès spécifique. Dans cet espace, les bénévoles peuvent notamment trouver les listes des bénévoles, les calendriers des permanences des trois maisons, la composition des instances, les comptes rendus des réunions, etc.

Les réunions de bénévoles

Dans chaque maison, les conseils de maison et l'ensemble des accueillants se réunissent plusieurs fois par an afin de faire un point sur le fonctionnement de la maison et l'accueil des familles. Ces réunions sont indispensables pour favoriser les échanges et assurer la cohérence de l'action de tous.

¹ Fédération régionale des associations de maisons d'accueil des familles et proches de personnes détenues du Grand Ouest

Convivialité

Par ailleurs, l'ensemble des bénévoles se retrouve pour des moments de convivialité (galette des rois, pique-nique...).

Le 23 janvier 2025, la galette des rois a fait place à un déjeuner convivial de l'ensemble des bénévoles.

Comme en témoigne le montage photos ci-contre les bénévoles se sont retrouvés au restaurant, avec beaucoup de satisfaction.

Face au succès de cette initiative, elle est appelée à être reconduite.



Le poste salarié

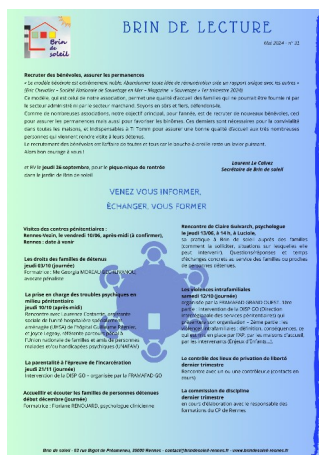
Le poste salarié est vacant depuis la mi-janvier 2024. Le rôle de la personne salariée était de favoriser la coordination entre les 3 maisons et d'apporter un soutien administratif et technique au bon fonctionnement de l'association. Recrutée en juillet 2022, la dernière titulaire du poste a quitté Brin de soleil en janvier 2024.

Une réflexion a été engagée pour redéfinir nos besoins prioritaires et calibrer le poste en fonction des moyens budgétaires dont l'Association dispose. C'est ainsi qu'il a été acté qu'il serait basé sur un mi-temps. De fait, il n'a pas été procédé au recrutement de ce salarié. Mais celui-ci est prévu pour le 1^{er} semestre 2025.

La communication interne

Brin de lecture : vecteur de communication

La gazette de Brin de soleil réalisée par des bénévoles est diffusée aux bénévoles et aux adhérents de l'association. Elle est mise à disposition des familles dans chaque maison et permet ainsi de les informer sur la vie de l'association. Elle est consultable sur notre site. En 2024, deux numéros : mai et décembre.



La gouvernance

La gouvernance de l'association est assurée par un Conseil d'Administration et un Bureau collégial. Cette nouvelle forme de direction a été validée par l'Assemblée générale ordinaire, réunie le 11 avril 2024, et confirmée par l'Assemblée générale extraordinaire, réunie le 8 octobre 2024, laquelle a procédé à une révision des statuts et du règlement intérieur.

Composition du Bureau collégial à fin 2024 :

Co-présidente de droit	JOSSE Marie-Anne (responsable de la maison l'Arc-en-ciel)
Co-présidente de droit	DURAND Cathie (responsable de la maison Luciole)
Co-président de droit	ROUALO René (responsable de la maison Ti Tomm)
Secrétaire	LE CALVEZ Laurent
Trésorier	CORVAISIER Gilbert

Chacune de ces instances se réunit tous les deux mois, en alternance.

Le décès brutal de Laurent Le Calvez début janvier 2025 a imposé de répartir ses attributions en tant que secrétaire au sein du Bureau, en attendant que le poste soit à nouveau pourvu.

Le groupe « Penser et agir Brin de soleil »

L'une des orientations du CA en 2023 a été de décider d'ouvrir un chantier de réflexion sur l'organisation et le fonctionnement de l'association. Après avoir questionné les bénévoles (60 % avaient répondu), il en était ressorti des propositions d'amélioration :

- Restructuration des instances : une réelle vice-présidence ou une direction collégiale ?
- Meilleure définition du rôle et de la place de la coordinatrice (du coordinateur),
- Recrutement de nouveaux bénévoles et meilleure connaissance des bénévoles actuels,
- Amélioration de la transversalité des 3 maisons pour développer l'appartenance à BDS et non à une maison,
- Redéfinition de la communication interne et externe.

En 2024, la démarche a été complétée par l'interview d'une dizaine de personnes. Une synthèse des contributions a été présentée au CA de novembre 2024. Il appartient aux instances de tirer parti de ce travail de réflexion et de propositions.

Merci aux bénévoles qui se sont investis dans cette démarche.

La responsabilité sociale et environnementale des associations

Brin de soleil, en tant qu'association sollicitant un soutien financier de la ville de Rennes, doit s'évaluer via le portail associatif des aides dans le cadre de la démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale des Associations (RSEA). Le travail a été entrepris en 2024 et s'achèvera en 2025.

Un signe de reconnaissance de la Fondation SNCF

En 2024, Brin de soleil a été lauréate des Coups de cœur citoyens de la Fondation SNCF. Cette reconnaissance s'est accompagnée d'un prix de 1 000 €.



Sur la photo, on reconnaît Laurent, aux côtés de Dominique Thébaud, assistante sociale SNCF, qu'une bénévole d'AEC avait rencontrée dans le cadre de sa reconversion professionnelle.



Les actions menées par Brin de soleil

Au-delà de l'accueil et l'hébergement des familles et proches de personnes détenues, Brin de soleil met en œuvre des actions envers les personnes accueillies, mais aussi des actions de sensibilisation auprès du grand public.

Les actions en faveur des proches de personnes détenues

Le soutien des familles face à l'incarcération

Brin de soleil propose gratuitement aux familles qui en ressentent le besoin des consultations avec une psychologue, Claire Guivarch, pour faire face à l'épreuve de l'incarcération, 14 consultations ont eu lieu en 2024 (contre 7 en 2023).

L'information des personnes détenues au quartier arrivants des établissements pénitentiaires

Brin de soleil intervient avec d'autres associations dans les quartiers arrivants des deux établissements pénitentiaires rennais afin d'informer les personnes détenues de l'existence et des missions de nos associations.

Au Centre pénitentiaire de Rennes-Vezin (CPRV), des associations sont présentées aux nouveaux arrivants (notamment les Alcooliques Anonymes, Brin de soleil, l' Association Nationale des Visiteurs de Personnes sous main de justice -ANVP-, AGIRabcd). Pour Brin de soleil 2 bénévoles se relaient pour assurer la permanence une fois toutes les 3 semaines environ, le mardi matin de 10h à 11h, suivant un calendrier préétabli. Brin de soleil est intervenue 14 fois devant 65 personnes dont 28 pères de famille.

Au Centre pénitentiaire de Rennes (CPR), ces temps d'informations ponctuels aux femmes détenues sont assurés par des bénévoles de Luciole et une bénévole d'Arc-en-ciel, conjointement avec l'ANVP (5 à 7 séances par an pour une trentaine de femmes).

Un relais d'information pour les proches de personnes détenues

Brin de soleil est un relais d'information auprès des familles à travers l'accueil dans ses maisons et grâce à son site www.brindesoleil-rennes.fr.

On y trouve les informations relatives aux aspects pratiques de la vie en détention dans les centres pénitentiaires (obtenir un permis de visite, réserver un parloir, organiser une UVF, apporter un sac de linge, communiquer avec la personne en détention...). Informations qui sont également utiles aux accueillants.

Refonte du site

Ce site, développé il y a plus de 10 ans, doit être modernisé. Une refonte complète (technique, graphique, fonctionnelle...) a été engagée au cours du dernier trimestre 2024. Elle s'achèvera (au moins dans une V1), à l'approche de l'été 2025. Pour ce faire Brin de soleil bénéficie de la compétence de Sylvie Soulis (épouse de Laurent Soulis, administrateur de l'association) qui se charge de réaliser gracieusement le nouveau site. Elle s'appuie sur une équipe projet constituée de quatre bénévoles au nombre desquels se trouvait Laurent Le Calvez. Depuis sa disparition, le flambeau est repris par le groupe qui tiendra les bénévoles informés de l'avancée du projet et les sollicitera à différents points d'étapes. Que Sylvie Soulis soit remerciée pour son investissement très précieux pour l'association.

Par ailleurs, l'UFRAMA ² édite des livrets destinés aux proches des personnes incarcérées dans une perspective d'aide et de soutien (Les carnets de l'enfant, Les carnets de bord des familles). Ceux-ci sont mis à disposition des personnes ayant un proche incarcéré, dans les maisons de Brin de soleil.

² Union nationale des FRAMAFAD

En partenariat avec le Ministère de la Justice et le Défenseur des droits et avec le soutien financier de la Fondation de France, l'UFRAMA met à disposition depuis quelques années un site pour aider les adolescents qui le souhaitent à garder le contact avec leur parent incarcéré : www.gardercontact.fr.

Un relais auprès des pouvoirs publics

L'interpellation des pouvoirs publics sur les difficultés rencontrées par les personnes que nous accueillons fait partie de notre mission. Elle s'exprime par le canal de nos instances de représentation.

Au plan régional, les maisons d'accueil du Grand Ouest (selon le découpage de l'Administration pénitentiaire) sont réunies au sein de la FRAMAFAD. Les membres-référents assistent 2 fois par an au CA pour décider des thèmes des futures rencontres, pour faire remonter des informations, des problématiques de leurs maisons d'accueil... Brin de soleil compte tenu de son importance bénéficie de 4 sièges.

Au plan national, la parole est portée par l'UFRAMA. Elle a pour mission de soutenir les maisons d'accueil de proches de personnes détenues, relever les difficultés rencontrées par les proches de personnes détenues et produire des recommandations à destination des pouvoirs publics.

Une coopération avec le SPIP et les deux établissements pénitentiaires

Trois conventions fixent le cadre de travail mené en commun pour l'accueil et l'hébergement des proches de personnes détenues et pour l'hébergement de personnes détenues permissionnaires et plus ponctuellement de sortants de prison.

Pour le Centre pénitentiaire de Rennes-Vezin, une convention quadripartite a été conclue en 2022 jusqu'en 2029 entre le CP, le SPIP, GEPSA et BDS. GEPSA est le prestataire de l'Administration pénitentiaire.

Pour le Centre pénitentiaire de Rennes, une convention a été renouvelée en 2023 pour une durée maximale de trois ans.

Pour l'hébergement des proches de personnes détenues, de permissionnaires et plus ponctuellement des sortants de prison, la convention annuelle a été reconduite en 2024. La maison l'Arc-en-ciel est en charge de sa mise en œuvre. Son interlocuteur est le SPIP 35.

En annexe le détail de ces relations partenariales.

A noter : Brin de soleil a participé aux réunions organisées par le SPIP :

- conseil d'évaluation du CPR le 29/05 et du CPRV le 21/06,
- forum des associations au CPR le 01/10 et au CPRV le 04/10,
- matinée des partenaires le 04/12.

Une contribution à la prévention du suicide en détention

Cette action s'inscrit dans le cadre des objectifs de la stratégie nationale de santé pour les personnes placées sous main de justice adoptée en 2017 (prévention suicide, violence, harcèlements, maltraitance, chantage..). Aux termes de la convention entre la DISP GO³ et la FRAMAFAD GO 2022/2025, les maisons d'accueil sont parties prenantes de la mise en œuvre de cette action.

En annexe le détail des actions 2024.

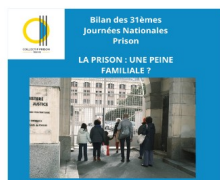
³ Direction interrégionale des services pénitentiaires du Grand Ouest

L'information et la sensibilisation du grand public

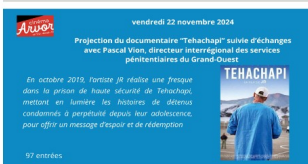
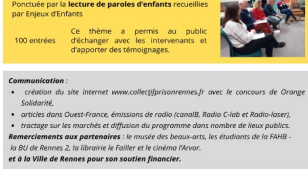
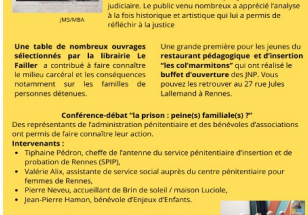
L'UFRAMA fait partie du Groupe National de Concertation Prison qui rassemble nombre d'associations (les aumôneries catholique et protestante, la Cimade, la FARAPEJ, l'ANVP, le Courrier de Bovet, la Croix-Rouge, le Secours catholique, etc.). C'est ce groupe qui fixe le thème des Journées Nationales Prison (JNP).

A l'invitation de la FARAPEJ, Brin de soleil a participé à une journée nationale de réflexion sur le thème « la prison, une peine partagée par la famille », le 21/11/2024, dans le cadre de la préparation des JNP.

Sur le plan local, la participation active de Brin de soleil aux JNP est un moment fort de notre action de sensibilisation du grand public. Notre mobilisation s'inscrit dans le cadre du Collectif Prison Rennes.



Dans quelle mesure l'incarcération d'une personne constitue-t-elle une peine pour ses proches et une remise en cause des liens familiaux pour le ou la détenu(e) ? A travers des témoignages et des débats, nous avons exploré comment l'emprisonnement affecte les dynamiques familiales, les relations et le quotidien de ceux qui restent. l'existence de nombreuses initiatives souvent mises en place par la société civile pour accompagner ceux qui restent.



En 2024, sur le thème « la prison, une peine familiale ? », les JNP se sont déroulées du 6 au 22/11. Plusieurs sites partenaires ont accueilli témoignages, table ronde, projection : la Bibliothèque universitaire de Rennes 2 avec le concours des étudiants engagés dans « Bouge ta prison », le musée des beaux-arts, le cinéma l'Arvor, avec le concours financier de la Ville de Rennes et l'appui de la librairie Le Faillier.

Le Collectif dispose d'un site internet créé avec le concours gracieux de la Fondation Orange, sous la conduite de quelques membres du Collectif.

<http://www.collectifprisonrennes.fr/>

Le Collectif s'est enrichi du retour de membres anciens et de l'arrivée d'un nouveau membre début 2025, l'Association « Permis de construire 35 ».

La composition du Collectif est consultable sur le site internet de Brin de soleil. Cliquer sur [Collectif](#).

A savoir : le Collectif n'ayant pas de statut juridique, c'est Brin de soleil qui, depuis quelques années, administre les comptes en recettes et dépenses des JNP. C'est à ce titre que l'association porte la demande de subvention auprès de la Ville de Rennes

3) Annexes

Recrutement de bénévoles

Rappel des orientations 2024 : « le **recrutement** de nouveaux bénévoles doit être notre action **prioritaire** » ; « refondre la **communication interne et externe**... afin de favoriser le recrutement de nouveaux bénévoles »

Le groupe recrutement :

Nomination d'une responsable (CA du 19/04/2024) et constitution d'un **groupe formé de 11 bénévoles**. Deux réunions ont été organisées :

- le 31/05 : état des lieux et identification de trois axes principaux à améliorer : faire connaître BDS, le parcours du futur bénévole, le fonctionnement de BDS,

- le 28/11 : le parcours du recrutement, thème à traiter en priorité d'autant que la vacance du poste de salarié demande des mesures concrètes tout en corrigeant les défauts identifiés.

Parcours du recrutement du futur bénévole

Seulement 9 candidats bénévoles avaient été recrutés en 2023. Il a semblé au groupe que des délais trop longs entre le premier contact d'un candidat et le choix de la maison d'appartenance pouvaient entraîner l'abandon des candidats en cours de recrutement. Délais constatés : 6 semaines à 4 mois entre le 1^{er} contact avec BDS et le choix de la maison.

En conséquence, le groupe a préconisé de prendre en compte le profil des « nouveaux bénévoles » en proposant ou en acceptant, dans la limite du raisonnable, des mesures adaptées aux possibilités de chacun.

Principales mesures adoptées :

- la nomination de « référents recrutement » : bénévole qui assure le suivi du candidat dès que la candidature lui est transmise en planifiant la visite des trois maisons dans un temps aussi resserré que possible avec la coopération des bénévoles.
- La possibilité de prendre en compte la disponibilité du candidat (heures de bénévolat, etc.) : plutôt une moyenne en précisant que chacun fera au mieux.

Le dispositif a été expérimenté de septembre à décembre pour une mise en place finalisée au 1^{er} janvier 2025 avec 3 référents représentant les 3 maisons, chacun intervenant par quinzaine.

	parcours < 5j	6j < parcours > 10 J	11J < parcours > 20J	Total parcours achevés
01/01 au 27/08/24	1		3	4 dont 3 recrutés
28/08 au 31/12/24	6	2	5 max 16 J	13 dont 9 recrutés

Motifs d'abandon : planning personnel trop chargé, santé, crainte d'être seul ou motif inconnu.

Bilan 2024 : 12 recrutés dont 9 les 4 derniers mois. Le système a fonctionné grâce à de très nombreux bénévoles.

Les étudiants

Le recrutement d'étudiants, en particulier ceux de la faculté de Rennes 2 grâce à la présence de Brin de soleil aux journées de pré-rentrée, a été particulièrement important depuis le dernier trimestre 2024.

Cela demande une implication dans leur formation pour un temps de présence parfois court, voire très court (24 h de permanence au titre de l'option « validation de l'engagement étudiant »). Mais notons que certains d'entre eux peuvent rester plus longtemps. Par ailleurs, l'expérience que nous proposons, hors toute notion de « rentabilité », est celle du bénévolat, de l'échange intergénérationnel, de l'utilité sociale et humaine de notre mission, et participe à l'effort citoyen à l'égard des jeunes.

Enfin ces jeunes favorisent les permanences en binôme, très réclamées par les bénévoles.

Les pistes pour 2025

- améliorer le fonctionnement du parcours du recrutement et mettre en œuvre les préconisations du groupe de travail :
 - mieux analyser les causes d'abandon pendant le parcours (ont été cités les exigences de permanences, les investissements dans les maisons, les formations « obligatoires »).
 - améliorer l'intégration des nouveaux bénévoles (accueil, tutorat, formation des bénévoles...) : importance de l'entretien final avec le responsable de maison et d'un suivi attentif les premiers mois.
- Renforcer notre communication externe. Quelques pistes ont été identifiées telles que :
 - participer aux forums des associations de quartier à Rennes ou dans les communes limitrophes à la rentrée de septembre, comme déjà pratiqué à Vezin en 2024 (en complément de notre participation au forum du bénévolat de Rennes),
 - rappeler l'importance du recrutement par parrainage,
 - créer un document sur BDS pour communiquer à l'extérieur,
 - utiliser ses liens avec des journalistes pour obtenir des articles sur BDS,
 - organiser des portes ouvertes à AEC.

Ce travail devra être poursuivi en collaboration avec un groupe chargé plus spécialement de la communication.

Formations et conférences réalisées

Visites des centres pénitentiaires

Le groupe formation organise chaque année en lien avec les centres pénitentiaires des visites des 2 établissements. En 2024 seule une visite du CPR a pu être réalisée (cf. ci-après).

Analyse de la pratique

L'association propose aux bénévoles des sessions d'analyse de la pratique, tous les deux mois. Ces séances sont animées par M. Erwan Bois, psychologue-clinicien. Elles permettent aux membres de l'équipe d'échanger, de réfléchir sur leur pratique et de mieux appréhender leur positionnement en tant qu'accueillants des familles et proches des personnes incarcérées.

A raison de 5 séances par année, d'octobre 2023 à juin 2024, 13 bénévoles se sont répartis en deux groupes (lundi ou jeudi). Pour 2024/2025, un seul groupe a été formé (le jeudi).

Actions de formation

- *S'engager comme accueillants bénévoles à BDS*
Intervenante : Floriane Renouard, psychologue clinicienne
17 participants - 15/02/2024
Soutenues financièrement par le FDVA 1 – Région Bretagne au titre de 2023 (report début 2024 validé)
- *La réalité de la comparution immédiate*
Intervenant : Maître Maxime Tessier, avocat pénaliste
17 participants - 21/02/2024

Conférences et tables rondes organisées par la FRAMAFAD GO en lien avec la DISP GO

- *Intervention de Marie-Line HANICOT, Directrice DISP GO*
Thème : Impact de l'incarcération sur la cellule familiale. Focus sur les enfants et les adolescents
19 participants - 17/02/2024
- *Interventions SOS Victimes 35 et DISP GO*
Thème : les violences intrafamiliales
20 participants - 12/10/2024

- *Intervention de la DISP GO*
Thème : la parentalité à l'épreuve de l'incarcération
12 participants - 21/11/2024
- *Intervention de la DISP GO*
Thème : la prévention du suicide (cf. le détail des actions dans le domaine de la prévention du suicide)
12 participants - 27/11/2024

Séances d'information

- *Soutien psychologique aux familles de personnes détenues (action financée par Brin de soleil)*
Présentation par Claire Guivarch, psychologue, et échanges avec les bénévoles
16 participants - 13/06/2024
- *La commission de discipline et la visite du CPR*
Intervenant : CPR
19 participants répartis sur 2 groupes, le 17/10 et le 05/12/2024

Ont été reportées début 2025 la formation relative aux droits des familles de personnes détenues et celle qui porte sur l'accueil et l'écoute des familles des personnes incarcérées. Ces formations sont soutenues financièrement par le FDVA 1 piloté par la Région Bretagne.

La vie des des maisons de Brin de soleil

La maison l'Arc-en-ciel

En charge de l'hébergement des proches de personnes détenues, de permissionnaires et exceptionnellement de sortants.

Tout au long de l'année, la maison l'Arc-en-ciel accueille et héberge les proches de personnes détenues, les bénéficiaires de permission de sortir et, très exceptionnellement, des personnes sortant de détention pour un bref séjour.

Toutefois, en raison du nombre insuffisant de bénévoles, la maison a dû maintenir les dispositions prises en 2023 :

- les permanences ont lieu de 9 h à 13 h et de 18 h à 9 h le lendemain ; il n'y a plus de permanence l'après-midi. Lorsque les accueillis souhaitent partir après 13 h, ils déposent les clés dans une boîte installée à l'extérieur de la maison. Cette pratique n'a posé aucun problème à ce jour.
- En l'absence de réservations, il n'y a pas de permanence ; se met alors en place une astreinte à domicile avec transfert du téléphone de façon à assurer la prise de réservation.
- trois périodes de fermeture : deux en été (juillet août) et une en fin d'année (décembre/janvier). Pendant ces fermetures, la maison a néanmoins accueilli des familles de confiance sans qu'un bénévole soit présent.

Augmentation du tarif des séjours, en mars 2024

- 13 € (au lieu de 12 €) la chambre pour 1 nuit et 1 personne, petit déjeuner compris ;
- 15 € (au lieu de 13 €) pour 1 personne supplémentaire par chambre ;
- 17 € (au lieu 14 €) pour 2 personnes supplémentaires par chambre.

Gratuité pour les enfants de moins de 7 ans maintenue.

La dernière réévaluation du tarif date de 2017.

Alors que 2023 a connu un niveau de fréquentation sensiblement supérieur à 2022, 2024 est marquée par un recul. C'est en partie dû à un nombre moins élevé de permissionnaires hommes.

Motifs hébergement	Résa		Personnes		Nuits (*)		Dt nuits enfants
CPR	107	(132)	188	(249)	404	(499)	(*) Nuits : nb de personnes x nb de nuits passées.
CPRV	109	(143)	179	(211)	291	(307)	
Perm. F	28	(30)	28	(30)	155	(130)	
Perm. H	11	(22)	11	(22)	55	(141)	Le nb de nuits pour les permissionnaires comprend leurs accompagnants.
Accompagnants perm. libérés	0	(1)	0	(1)	0	(10)	
Procès	2	(0)	5	(0)	11	(0)	
Autres	1	(0)	1	(0)	3	(0)	
TOTAL 2024 (2023)	258	(328)	473	(596)	919	(1 087)	

Nb de nuits total 2024 / 2023 : - 16 %

2023 / 2022 : + 28 %

2024 / 2022 : + 8 %

Permissionnaires 2024 / 2023 : stable chez les femmes, en diminution de moitié chez les hommes.

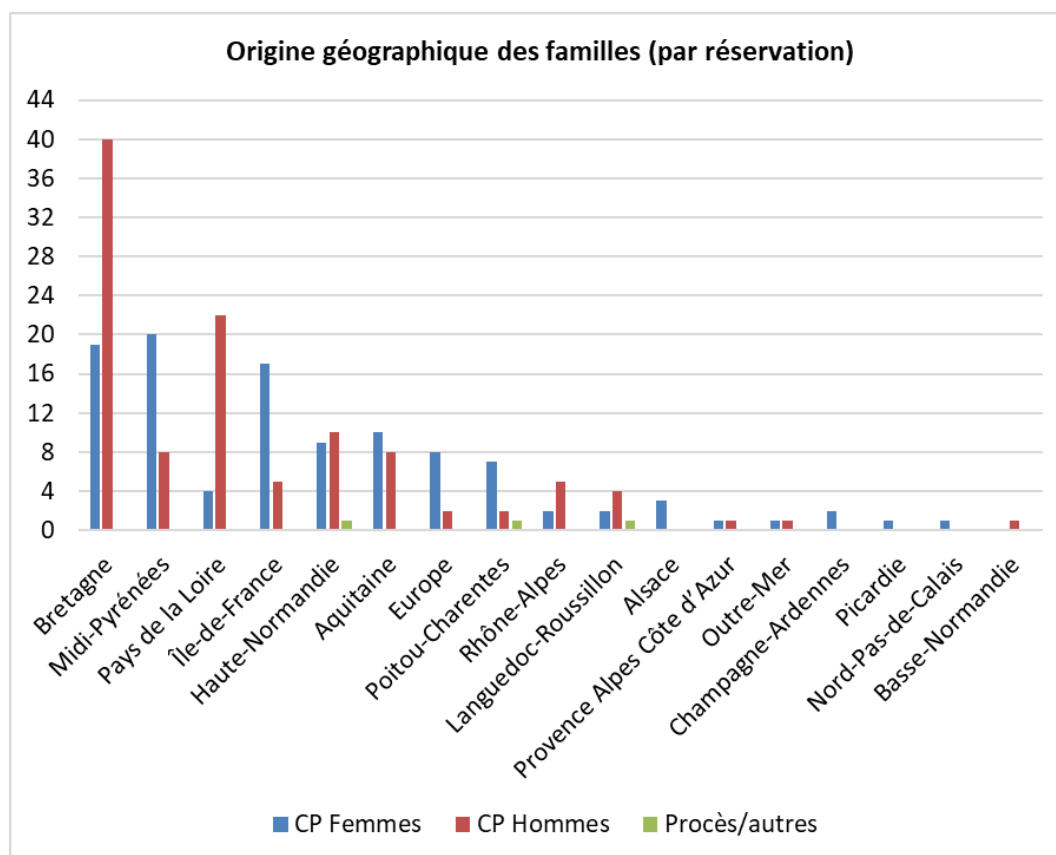
Nuits familles / nuits permissionnaire et accompagnants :

2024 Familles : 76 % Permissionnaires : 23 %

2023 Familles : 74 % Permissionnaires : 25 %

2022 Familles : 82 % Permissionnaires : 16 %

Observation : la proportion de permissionnaires a sensiblement augmenté en 2023 (25% contre 16 % en 2022) et légèrement baissé en 2024 (23%).



Permissionnaires et sortants ne sont pas pris en compte dans cette répartition. Les familles en provenance d'Europe sont en petit nombre par comparaison avec les années passées. Depuis 2022, il n'y avait plus de détenues basques espagnoles. Or l'une d'entre elles est de retour à Rennes en 2024.

La communication

Un sondage a été réalisé auprès des familles reçues à Ti Tomm et à Luciole sur leurs moyens de déplacement dans le but de faire connaître AEC à celles qui pourraient en avoir besoin. Environ 160 personnes ont été interrogées. Parmi elles, 100 habitaient à moins d'une heure et n'avaient donc aucun besoin d'hébergement. Il ressort de ce sondage qu'il y a toujours des familles qui ne sont pas informées de l'existence d'AEC ou l'ont été après plusieurs parloirs. Par ailleurs des familles relativement éloignées ont appris qu'elles pouvaient réserver des parloirs sur deux jours successifs sans avoir à faire des trajets aller retour fatigants. Les bénévoles des deux maisons restent attentifs à faire passer l'information. Une affichette a été réalisée à l'attention des familles .

Les bénévoles

A fin 2024, le nombre d'accueillants est au plus bas : 19 bénévoles. On compte une douzaine d'accueillants actifs, sept autres sensiblement moins présents pour diverses raisons. Au cours de l'année, nous avons intégré 2 étudiantes et avons enregistré 2 départs d'étudiantes.

Bien que nous ayons réduit le nombre de permanences (suppression de l'après-midi et astreinte téléphonique à domicile) et que la fréquentation soit en baisse en 2024, cet effectif impose des relances pour boucler le planning.

Que les bénévoles soient donc remerciés pour leur forte implication qui permet de confirmer notre disponibilité à l'égard des familles et de répondre à leur demande.

Le lien entre les membres de l'équipe

6 réunions ont été organisées en 2024 : 4 de l'ensemble de l'équipe et 2 du conseil de maison. Le nombre de conseils de maison a été réduit dans la mesure où le faible niveau des effectifs induit très peu de différence entre cette instance et la totalité des bénévoles. Il se confirme que la nouvelle organisation nuit aux relations entre bénévoles qui se voient moins puisqu'il n'y a plus de relais entre fin de matinée et soir. Pour créer du lien, chaque réunion est précédée d'un déjeuner pris en commun et, comme chaque année, un pique-nique a été organisé le 20/06/2024.

Améliorations matérielles

2024 a été une année marquée par nombre de travaux et d'achats pour améliorer l'accueil des familles et entretenir la maison. Il s'agit principalement :

- du renouvellement du linge de lit (draps, oreillers, taies d'oreiller, couettes pour remplacer les couvertures...), de l'achat d'une nouvelle cuisinière électrique et de petit matériel de cuisine ;
- du nettoyage extérieur et intérieur de la maison, du traitement du parquet de la chambre des bénévoles et de leur bureau des bénévoles, de travaux de peinture, du changement des luminaires dans la salle de séjour et dans l'entrée ;
- de l'élagage des arbres et du sciage du tronc du bouleau qui était mort (entreprise extérieure),

Tout n'a pas pu être réalisé avant la fin de l'année. Reste à faire :

- Le montage de l'abri de jardin.
- La pose du parquet dans la salle à manger à la place du revêtement thermostatique, le carrelage du cabinet de toilette du 1^{er} étage. C'est un bénévole de la maison Luciole qui a proposé de s'en charger.
- Le traitement du parquet de l'entrée et de l'escalier qui mène au 1^{er}, la pose d'étagères et le montage d'un meuble destiné au rangement.

Le fonctionnement de la maison au quotidien mobilise plusieurs bénévoles qui se chargent d'un certain nombre de tâches : gestion du planning, transport du linge à Rennes-Vezin (entretien par le Centre pénitentiaire), courses (alimentation, produits d'entretien, linge de lit), etc.

L'appui aux mesures alternatives et aménagements de peine

Certains de ces travaux ont été réalisés par deux jeunes condamnés à un travail d'intérêt général (TIG). Le 1^{er} a effectué 50 H : il a procédé à un nettoyage approfondi de la maison. A l'extérieur, karcher devant et derrière la maison + mur de clôture et à l'intérieur, ponçage et vitrification du parquet de la chambre des bénévoles et de leur bureau. Le 2^{ème} a effectué 35 h : peinture des murs de 2 chambres.

Reconnaissance aux bénévoles engagés dans la programmation, la réalisation des travaux et dans l'encadrement des jeunes TIG.

Les relations avec le service pénitentiaire d'insertion et de probation 35

La convention entre l'Association et le SPIP 35 a été renouvelée en 2024, confirmant le partenariat engagé depuis de nombreuses années pour l'accueil des permissionnaires et des sortants sous certaines conditions.

La maison a accueilli 39 permissionnaires et leurs proches (52 en 2023), dans les conditions habituelles : accompagnement obligatoire par une personne majeure, respect des règles de vie interne.

Le nombre de permissions accordé aux femmes est comparable à 2023 ; en revanche pour les hommes, il a diminué de moitié.

Demandes traitées	Acceptées et hébergées	Refusées	Annulées par le demandeur	Autres (1)
CPR : 44 (41)	28 (30)	11 (7)	1 (2)	4 (2)
CPRV : 34 (56)	11 (21)	20 (25)	1 (2)	2 (8)
TOTAL 2024 (2023) 78 (97)	39 (51)	31 (32)	2 (4)	6 (10)

(1) principalement des permissions de jour qui n'ont donc pas donné lieu à hébergement.

En conclusion

Des témoignages formulés par des familles et des personnes détenues accueillies en permission.

Chers bénévoles

je n'ai pas eu l'occasion de longuement échanger avec vous et je le regrette. Je suis néanmoins très reconnaissante envers vous pour votre implication dans cette cause (depuis 40 ans m'a dit ma mère). Merci pour tout, sans vous je ne pourrais faire de permissions avec ma famille.

Pour l'accueil et l'empathie de tous vos bénévoles encore une fois un énorme merci. C'est avec grand plaisir que je vous retrouve. Longue vie à l'association et un énorme coup de chapeau à vous les bénévoles. Prenez soin de vous comme vous prenez soin de nous.

De quoi nous conforter dans notre utilité sociale !

Utilité sociale à laquelle Laurent Le Calvez a très largement contribué pendant 3 ans. Son décès brutal au début du mois de janvier 2025 laisse un grand vide, tant son engagement était fort au sein de la maison (accueil des familles, participation aux travaux, actions pour améliorer le service rendu...).

La maison Ti Tomm

Un lieu d'accueil avant le parloir au centre pénitentiaire pour hommes de Rennes-Vezin

Maison où les familles et proches des personnes détenues sont accueillies avant et après les parloirs au centre pénitentiaire de Rennes-Vezin. Les familles peuvent y réserver leur prochains parloirs, prendre une boisson, réchauffer un repas... Dans la maison on croise beaucoup d'enfants avec leur maman. Selon les jours de la semaine et les horaires de la journée, vous trouverez la maison bien remplie et très animée, ou bien calme, presque endormie. Certaines personnes viennent pour la première fois et ont besoin d'une attention spéciale pour répondre à leurs nombreuses questions et à leur inquiétude face à l'incarcération d'un proche. Une plaquette photo a été réalisée permettant de visualiser les locaux intérieurs du centre pénitentiaire.

La vie de la maison

Tous les jours de parloirs (lundi, mardi, mercredi, samedi et dimanche) des bénévoles sont présents pour recevoir les familles (deux bénévoles pour les parloirs de la maison d'arrêt, un bénévole pour les parloirs du centre de détention). Ces permanences s'effectuent par tour (de 7h30 à 10h30, de 10h30 à 13h30 et de 13h30 à 17h).

Cet accueil est partagé avec le prestataire de service GEPSA, titulaire d'un appel d'offre de l'administration pénitentiaire, qui met à disposition une salariée chaque jour de parloir et deux le mercredi pour assurer une garde d'enfants sur réservation. Ces personnels sont titulaires d'un BAFA.

Parfois, sur demande de l'administration pénitentiaire ou du SPIP, un bénévole assure une ouverture de Ti Tomm le vendredi matin pour les entrées en UVF ou pour un besoin particulier du SPIP. Une convention quadripartite (Administration Pénitentiaire, SPIP, GEPSA, Brin De Soleil) régit le fonctionnement et les rapports entre les intervenants. Une fois par trimestre, une réunion entre les partenaires fait le point sur l'activité de la maison.

Deux bénévoles assurent la gestion du planning des permanences, pour un effectif de 28 bénévoles en décembre 2024 (deux départs et deux arrivées). Toutes les permanences ont été assurées.

Deux bénévoles assurent une présentation de l'association au quartier des arrivants le mardi.

Trois bénévoles assurent les courses pour le fonctionnement de la maison.

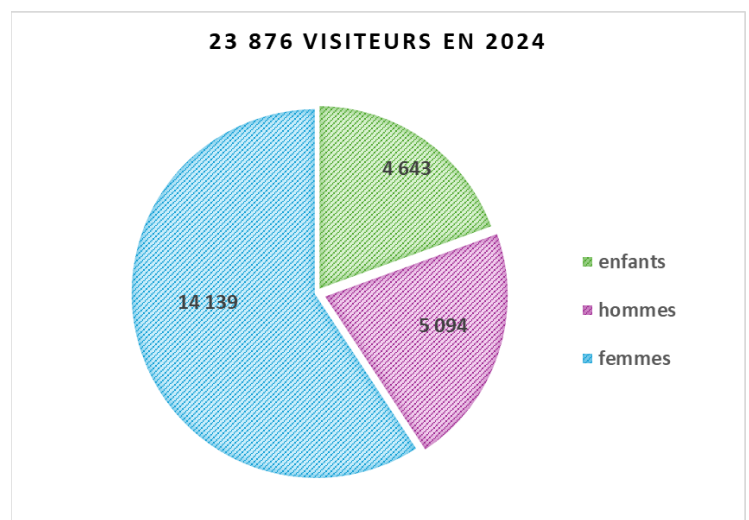
En 2024, le conseil de maison s'est réuni 4 fois (février, juin, septembre et décembre) et une réunion des bénévoles s'est tenue en avril pour le renouvellement du conseil de maison.

Les visiteurs

En 2024, 23 876 visiteurs sont passés par la maison Ti Tomm (contre 22 128 en 2023).

C'est une fréquentation en hausse de 8 % par rapport à l'année précédente.

Répartition des visiteurs : voir ci-contre.



Les colis de fin d'année

Les bénévoles ont aidé à la présentation (poids, emballages, liste) de 360 colis (219 en 2023).

Les enfants à la maison Ti Tomm

La garde des enfants durant les parloirs est assurée uniquement le mercredi par les personnels de GEPSA. Cette garde se fait sur réservation. En 2024, il y a eu 35 gardes d'enfants (55 en 2023).

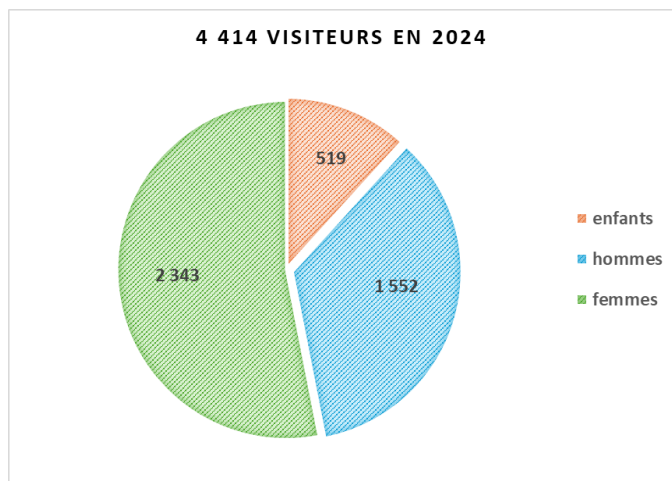
Les bénévoles de Brin de soleil ont une attention particulière pour les enfants et s'efforcent de leur donner une image apaisante de la situation. Ils peuvent jouer avec eux, leur raconter des histoires de façon que le temps d'attente soit riche pour eux.

Deux bénévoles s'occupent d'entretenir et de renouveler les jeux disposés aux parloirs et dans les unités de vie familiale (UVF) du centre pénitentiaire en lien avec la surveillante responsable du secteur parloirs. Le matériel provient de dons, notamment de la communauté Emmaüs à Hédé.

La maison Luciole

Un lieu d'accueil avant le parloir au centre pénitentiaire de Rennes

Au sein de la prison des femmes, installée dans la cour du centre pénitentiaire de Rennes (CPR), la maison Luciole est ouverte tous les jours de parloir de 8h15 à 17h00 (fermée les jeudis). Les bénévoles y accueillent les familles et les proches des personnes détenues. Pour contribuer à garder un environnement chaleureux et accueillant, des achats (nouvelle cafetière, poubelles, tableaux d'affichage, plantes...) ont été effectués.



La fréquentation

Légère baisse par rapport à 2023 (4 766), la maison a accueilli 4 414 visiteurs en 2024.

Voir la répartition ci-contre :

Les bénévoles de la maison Luciole

34 bénévoles au 31/12/2024 dont 7 recrutés dans l'année. Départs : 3, merci à eux.

Le « contrat » demandé aux bénévoles est d'effectuer 5 permanences sur 2 mois et 4 dimanches ou jours fériés par an. Les permanences sont assurées sur deux créneaux de 8h15 à 12h45 et de 12h30 à 17h. Les week-ends un créneau intermédiaire permet le renforcement de l'équipe avec la présence d'un 3^{ème} bénévole de 10h à 14h30. Ce créneau permet aussi aux nouveaux bénévoles d'intervenir en binôme pour se familiariser progressivement avec les spécificités de l'accueil dans l'association BDS et aussi, de bénéficier du regard bienveillant d'un autre bénévole.

En 2024, à 3 reprises, faute de bénévoles inscrits, des plages de permanences n'ont pu être assurées, et la maison est restée fermée. Dans ce cas le bénévole assurant la permanence précédente informe la porte d'entrée principale (et la direction) de la fermeture exceptionnelle de la maison.

L'attente de la majorité des accueillants, à savoir être à nouveau 2 par permanence, n'a pas pu encore être satisfaite en 2024. Le manque de contact entre bénévoles est souvent regretté. Une réponse possible serait d'organiser d'autres moments de convivialité, comme à l'issue des réunions de bénévoles, préparées par le conseil de maison : une galette des rois, se rendre au tribunal à plusieurs...

Parmi les actions menées,

- 4 bénévoles assure une présentation de l'association au quartier des arrivants selon un calendrier proposé par l'AP et auquel répondent plusieurs associations telles que les visiteurs de prison.
- 2 bénévoles ont en charge la gestion du planning des permanences.
- 2 autres bénévoles assurent l'intendance (achat du café, gâteaux, soupes, ...) permettant de proposer « un café » aux personnes accueillies avant et après le parloir.
- 4 bénévoles réorganisent la documentation : classement, archivage, présentation nouvelle dans les différents classeurs à disposition de tous les bénévoles.
- 3 bénévoles de la maison se sont longuement investis dans le groupe de travail : « Penser et agir BDS ».
- 7 bénévoles ont animé, cette année, la présentation de l'association et ont répondu aux questions des élèves de 4^{ème} du collège du Vieux Cours.

En avril, Chantal G a quitté la maison Luciole. Merci à toi, Chantal, d'avoir assumé le rôle de responsable de nombreuses années et de t'être tant investie dans la maison et différents groupes de travail. Cet engagement au sein de Brin de soleil se poursuit sous d'autres formes.

Les réunions

4 conseils de maison et 4 réunions de bénévoles dans l'année ; elles ont pour objectif d'assurer le bon fonctionnement quotidien de la maison dans le cadre des orientations du conseil d'administration.

Des familles informées

Les bénévoles accueillent et informent les familles, notamment sur la revue FAMILÉO. Cette gazette permet à la personne détenue de recevoir, par courrier, des photos et des textes réalisés par leurs proches. En 2024, neuf familles ont bénéficié durant 6 mois de l'abonnement offert par l'association Brin de soleil. Une baisse de 9 par rapport à 2023. Ce point sera à repenser pour réactiver l'action.

Colis de fêtes de fin d'année

Ce moment tant attendu par les personnes incarcérées et leur famille ou proches a permis à 27 colis d'être remis. Une baisse de 33 colis par rapport à l'an dernier. C'est un point qui questionne.

La « boutique »



Villa Boubou « une seconde main » généreuse et qui fait chaud au cœur des femmes du Centre pénitentiaire de Rennes.

Depuis 2021 nous remettons, par l'intermédiaire de nos donatrices de la Villa Boubou, des vêtements de qualité, tendance et colorés au Secours Catholique, responsable de la « boutique » du CPR.

Liens avec la direction du CPR

Une rencontre officielle entre Mme Wessbecher, directrice du CPR, et la responsable et la responsable adjointe de Luciole a eu lieu le 30/04, pour une connaissance plus approfondie. Des rencontres informelles (dans la cour) permettent aux liens de se confirmer. Les échanges sont cordiaux et loyaux.

Mme Wessbecher a accepté l'invitation à venir faire connaissance avec l'équipe, à présenter les travaux du CPR et à répondre aux questions des accueillants. Le 16 mai, elle était accompagnée de Mme Lemonnier, nouvelle gradée des parloirs et UVF.

En dehors de l'accueil des proches des détenues, et des réunions de la maison Luciole, la maison « abrite » également des réunions de différentes associations œuvrant dans le milieu carcéral (Lire pour en sortir, le collectif prison Rennes...), ceci après l'accord de la direction du CPR et de la responsable de maison.

Points à étudier

- Élaborer des plans pour être 2 bénévoles / permanence,
- Proposer plus de temps de convivialité entre les bénévoles,
- Présenter oralement les nouveaux classements des docs tout en récoltant les idées sur ce point,
- Proposer FAMILÉO de manière plus régulière,
- Inviter les bénévoles non membres à assister à un CM pour découvrir ce qu'il s'y passe pour susciter des engagements.

Contribution à la prévention du suicide en détention

Dans le cadre des objectifs de la stratégie nationale de santé pour les personnes placées sous main de justice adoptée en avril 2017, une convention 2022-2025 a été signée entre la DISP GO et la FRAMAFAD GO.

Actions mises en place au CP de Rennes

La référente est destinataire du planning mensuel des CPU (commission pluridisciplinaire unique) concernant la maison d'arrêt, seule CPU à laquelle l'association est conviée. Il existe différentes CPU (maison d'arrêt, centre de détention, quartier de prise en charge de la radicalisation, sortantes)

Elle a participé à 10 CPU + 1 COPIL local et 1 RETEX (retour sur expérience en vue d'améliorer les pratiques de prévention) suite au décès d'une personne détenue .

Une fiche d'évaluation (grille quantitative + commentaires qualitatifs) a été adressée au président de la FRAMAFAD GO comme il est prévu dans la convention. Pas de signalement en 2024 dans la boîte aux lettres verte mise à disposition des familles. 2 suicides ont eu lieu en 2024 (aucune de ces situations n'a fait l'objet de signalement par notre association).

Les relations avec l'AP sont très bonnes (confiance, respect, transparence.)

2 bénévoles de Luciole ont bénéficié d'une formation de 2 jours sur le sujet, formation organisée pour le personnel de l'AP. Journées intéressantes. A renouveler en 2025.

Une rencontre organisée par la DISP GO et la FRAMAFAD GO a eu lieu pour tous les bénévoles des maisons d'accueil et d'hébergement du Grand Ouest, le 27 /11/2024. Mme Druetti, référente santé de la DISP, a présenté son service, les dispositifs mis en place. L'ensemble des participants a fait le point sur ce qui va et ce qui ne va pas. A cette occasion 3 maisons d'accueil dont la maison Luciole ont relayé leur « expérience » concrète, les outils qu'elles ont élaborés pour la bonne mise en œuvre de ce dispositif. Dynamiser l'action, décliner des perspectives d'avenir étaient également les objets de cette rencontre.

Une fiche-protocole à suivre, pour les bénévoles si une famille fait un signalement à Luciole, a été bâtie et adressée aux 2 autres maisons de BDS qui ont pu l'adapter.

Points à améliorer :

- . AP : l'association souhaite avoir l'information d'un décès par suicide. En effet nous faisons face aux familles et proches, notamment en les hébergeant,
- . AP : demande de formation, en coordination avec la DISP sur les moyens d'action que les bénévoles pourraient décliner auprès des familles et des règles de déontologie à respecter,
- . Luciole : information auprès des bénévoles au sujet de la fiche de liaison 'courrier famille' et l'intégrer dans notre fiche-protocole interne.

Interventions extérieures

Auprès des établissements scolaires

Une reprise de contact fin 2023 a permis de réaliser près d'une vingtaine d'interventions auprès de collégiens de classe de 4ème de Notre Dame du Vieux Cours. Ci-contre le groupe de bénévoles reçu à déjeuner par le Collège.



Réponse aux sollicitations des étudiants et des journalistes

Brin de soleil, par son expérience et sa spécificité, continue de répondre aux sollicitations, qui sont de plus en plus nombreuses, d'étudiants, de journalistes permettant ainsi de sensibiliser la cité à la question carcérale.

Sollicitation d'étudiants :

- une étudiante en 3ème année d'assistante sociale intéressée par la réinsertion professionnelle des sortants de détention ;
- des étudiants effectuant un travail universitaire en sociologie des organisations intéressés par l'organisation (formelle et informelle) des libertés en milieu carcéral ;
- une bénévole de Brin de soleil étudiante en 3ème année de sociologie intéressée par la réinsertion des personnes détenues ;
- une étudiante en 2ème année conseillère en économie sociale et familiale intéressée par les familles de personnes détenues ;
- 2 étudiants en master de journalisme et médias numériques à l'université de Lorraine à Metz ayant pour objectif de réaliser un webdocumentaire, un podcast sur la place des femmes confrontées au milieu carcéral, qu'elles soient « d'un côté ou de l'autre des barreaux mais toujours entre quatre murs »,
- rencontre d'étudiants d'Askoria pour une présentation de Brin de soleil.

Interviews de journalistes :

- enquête sur les soins gynécologiques en prison par une journaliste du site « Le Média » ;
- lien entre les femmes de détenus par une journaliste du site de Franceinfo ;
- interview conjointe de Lire pour en sortir et de Brin de soleil sur RCF Alpha ;
- podcast documentaire sur les proches de détenus.

Des rencontres riches et intéressantes qui nous encouragent à poursuivre et nécessitent un renfort de l'équipe pour ces échanges de vive voix, téléphoniques, pour des mémoires universitaires, des dossiers, des articles dans la presse écrite sans oublier des podcasts.



Luciole

Ti Tomm

Merci à vous,

partenaires, adhérents

et bénévoles,

sans qui Brin de soleil

ne pourrait avancer !

Arc-en-ciel

Brin de soleil

53 rue Bigot de Préameneu - 35000 Rennes

www.brindesoleil-rennes.fr